



Planning d'inscription à remettre à l'accueil de loisirs ou
au Pays de Coulommiers

MOIS DE JUIN 2017

à retourner au plus tard le : 11 MAI 2017

ALSH fréquenté	Dammartin-sur-Tigeaux <input type="checkbox"/>
	Faremoutiers <input type="checkbox"/>
	Guérard <input type="checkbox"/>
	Pommeuse <input type="checkbox"/>

NOM DE LA FAMILLE : _____

PERISCOLAIRE MATIN																	
Mettre une croix pour les jours de présence de l'enfant																	
Nom et prénom de l'enfant	J	V	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V
	1/6	2/6	6/6	8/6	9/6	12/6	13/6	15/6	16/6	19/6	20/6	22/6	23/6	26/6	27/6	29/6	30/6

PERISCOLAIRE SOIR																	
Mettre une croix pour les jours de présence de l'enfant																	
Nom et prénom de l'enfant	J	V	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V
	1/6	2/6	6/6	8/6	9/6	12/6	13/6	15/6	16/6	19/6	20/6	22/6	23/6	26/6	27/6	29/6	30/6

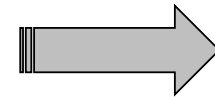
**Réservé
à l'administration**

Reçu le :
Par :
Saisie Logiciel
M S
Saisie Listing
M S

NOM du signataire :

Signature

***RAPPEL** : Conformément au règlement intérieur, lorsque la capacité d'accueil est atteinte, les enfants seront accueillis en fonction des places disponibles. Toute famille n'ayant pas communiqué de planning ne sera pas inscrite pour la période concernée. Toute absence de l'enfant durant les jours pour lesquels il est inscrit sera facturée (l'inscription est effective à la date de remise de la feuille d'inscription à l'accueil de loisirs ou à la communauté de communes).*



Mercredi